



Randonnées en Neste Barousse

RANDONNÉE DES AMIS DU LAC



DURÉE
3h45mn



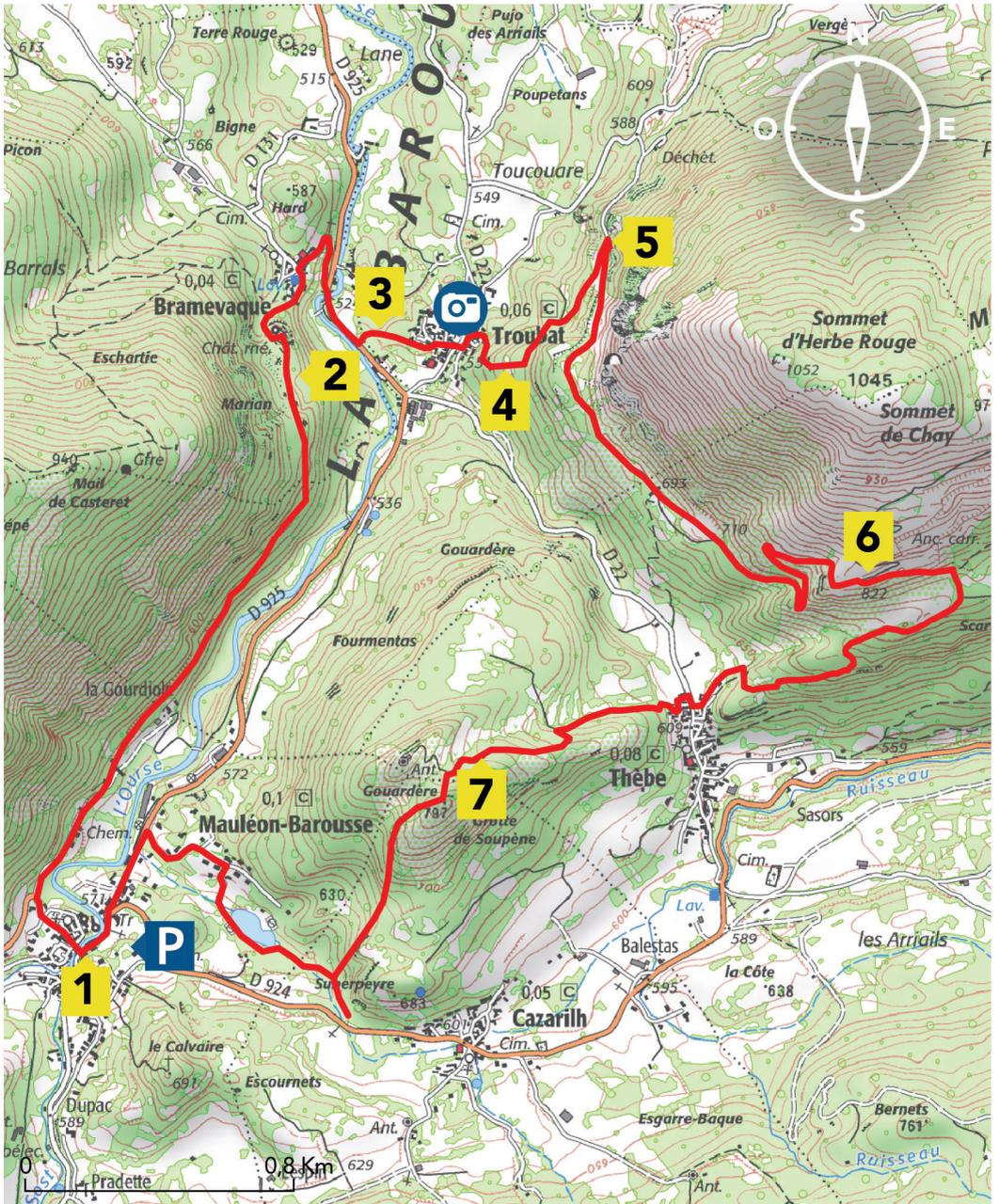
DÉNIVELÉ
515m



DISTANCE
10,5km



DIFFICULTÉ
Moyen



A DÉCOUVRIR : CHÂTEAU DE BRAMEVAQUE

Construit au XI^{ème} siècle fût le berceau de la 1^{ère} féodalité de la vallée. Sur le piton rocheux du Mont Sacon, il fait face à la montagne de Gert qui sur sa face sud-ouest offre une falaise remarquable, courtisée par bon nombre de grimpeurs...

Randonnée des Amis du Lac

DESCRIPTION DE LA RANDO

Village de départ : 65370 Mauléon-Barousse **Coordonnées GPS :** 42.959416 , 0.567437

Lieu de légendes, le village de Bramevaque et son château ont toujours alimentés les récits les plus fous. Les falaises de Troubat sont reconnues et connues par les férus d'escalade, un passage obligé pour tout grimpeur qui découvre les Pyrénées.

(1) De la place, emprunter derrière la fontaine la petite rue qui monte. Longer le château, puis l'église et déboucher sur la route. La suivre à droite, puis la quitter dans le virage pour prendre à droite. Après 400m, quitter le goudron pour monter à gauche (à droite, entrée de la Maison des Sources). Ce chemin mène après 1,5 km au château de Bramevaque.

> hors itinéraire : à droite, possibilité d'accéder à l'enceinte du château et de monter au sommet de la tour (beau point de vue)

(2) Poursuivre en face sur le chemin qui descend et parvenir au village de Bramevaque. A l'embranchement, prendre à droite et rejoindre la place (tilleul centenaire, fontaine, lavoir). Longer la mairie et descendre par la route jusqu'à la D925. La suivre à droite en franchissant l'Ourse (aire de pique-nique) et continuer sur 200 m.

(3) A l'angle de la première maison, quitter la D925 pour un petit sentier à gauche qui monte au village de Troubat. Emprunter la ruelle à droite et rejoindre la place. Monter en face par des escaliers, continuer à gauche sur 80 m, puis emprunter à droite un sentier qui monte le long d'une maison. Poursuivre la progression dans le bois et déboucher sur un petit replat herbeux.

(4) Continuer en face puis bifurquer à gauche en montant au milieu des chênes. Le sentier s'oriente au nord, au pied des falaises et longe l'entrée de la grotte de Sentaraille. Poursuivre à flanc de versant (nord), le chemin s'élargit et débouche sur une route.

(5) La suivre à droite et parvenir au pied des falaises de Troubat (agréable lieu de pique-nique). Continuer sur la route pendant 1,7 km et parvenir à un embranchement, juste après un gros rocher dressé.

(6) Prendre à droite, longer la carrière, puis descendre dans les bois jusqu'au village de Thèbe. Suivre la ruelle à droite, puis à l'abreuvoir, aller à droite et de suite à gauche par le chemin de Gouardère. Il monte tout droit, assez raide, et atteint un embranchement : aller à gauche et continuer à monter jusqu'à un petit replat.

(7) Prendre à gauche dans le bois et descendre par un sentier sur l'autre versant. Il débouche plus bas sur un large chemin : le suivre en face en descente. Juste avant de rejoindre une route, prendre le chemin à droite et rejoindre le lac de Mauléon. Longer sa rive sud.

(8) Emprunter le chemin carrossable à gauche et déboucher sur une route dans le lotissement : la suivre à gauche pour rejoindre la D925. L'emprunter à gauche jusqu'au centre de Mauléon.



LES 10 CONSEILS AU RANDONNEUR :

- 1- Restons sur les sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement des espèces et l'érosion
- 2- Ne laissons aucune trace de notre passage, ramassez et remportez vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle. Soyez volontaire pour préserver l'environnement !
- 3- Partageons les espaces naturels : la randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins, restez attentifs aux autres usagers.
- 4- Refermons les clôtures et les barrières après notre passage
- 5- Gardons les chiens en laisse, nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !
- 6- Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux.
- 7- Laissons pousser les fleurs, elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet !
- 8- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable
- 9- En période de chasse, renseignons-nous auprès des communes, certains itinéraires peuvent être dangereux
- 10- Veillons à ce que notre véhicule ne gêne pas le passage des engins forestiers ou agricoles, même le dimanche, ni celui des riverains.

Préservez nos sites, soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée !
Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Grâce au programme **Suric@te**, signalez toute anomalie sur le site sentinelles.sportsdenature.fr. Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.



Office de Tourisme
Neste Barousse
65370 SARP
65150 Saint Laurent de Neste
Tél : 05 62 99 21 30

